

Si on remonte en utilisant le mêmes paramètres

Supposons qu'on désire arriver à la Chaudière 1 h avant la marée haute
N.B. le courant montant s'étire environ 1 heure après la marée haute à Québec.

Pour arriver vers 14:00 h

- à la fin du voyage, on profitera du courant pendant environ 5 heures
- courant montant moyen 2 _ kn, on enlève 12 _ milles à la distance $(2,5 \times 5 = 12,5)$
- distance parcourue en profitant du courant: 37 _ milles $((5 + 2,5) \times 5 = 37,5)$
- il reste 12 _ milles à parcourir en refoulant le courant $(50 - 37,5 - 12,5)$
- le baissant fait 3 kn; ça prendra 6 _ h pour parcourir ces 12 _ m $(12,5 / (5-3) = 6,25)$
- durée totale de la croisière: 11 _ h.
- Pour arriver à la Chaudière vers 14:00 h, on devrait partir vers 03:00 h.

En naviguant en bordure du chenal, le courant est moins fort et on pourrait retrancher près d'une heure à ce calcul

Pour arriver vers 15:00 h

- on gagnera 1 heure de montant, ce qui nous donne 6 heures total
- courant montant moyen 2 _ kn, on enlève 15 milles à la distance $(2,5 \times 6 = 15)$
- distance parcourue avec le courant favorable 45 milles $((5 + 2,5) \times 6 = 45)$
- il reste 5 milles parcourir en refoulant le courant $(50 - 45 = 5)$
- le baissant fait 3 kn; ça prendra 2 _ h pour parcourir ces 5 m $(5 / (5-3) = 2,5)$
- durée totale de la croisière: 8 1/2 h.
- Pour arriver à la Chaudière vers 15:00 h, on devrait partir vers 06:30 h.

Ne pas oublier de tenir compte de l'effet du vent (contraire ou favorable) sur la progression.

Le fleuve est un plan d'eau imprévisible. On rencontre des zones de courant favorables ou défavorables dans les baies et près des îles qui se trouvent au centre du fleuve.

Le GPS devient un instrument d'une grande utilité pour nous aider à tirer le maximum du courant favorable et limiter l'effet négatif du courant contraire.

Obstacles à surveiller quand on navigue entre Québec et Saint-Jean-Port-Joli

- Rocher Maranda près de la pointe Ouest de l'île d'Orléans
- Banc Saint-Thomas en face de Montmagny
- Banc de Beaujeu au Nord-Est de l'Île-aux-Grues
- Récif de l'Île-aux-Oies en face de l'Islet
- Rocher Algernon (Roche-à-Veillon) en face de la rivière Trois-Saumons